

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail- Patrie

MINISTÈRE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE BAKOU

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work- Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION AND LOCAL
DEVELOPPEMENT

WEST REGION

UPPER-NKAM DIVISION

BAKOU COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 09/AONO/SG/CBKOU/CIPM/21 19 AVR 2021

POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE DU STADE MUNICIPAL DE BAKOU LONGUEUR TOTALE DU PROJET 01 KM DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

1. Objet de l'Appel d'Offres.

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2021, Le Maire de la Commune de Bakou (Autorité Contractante) lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux *travaux d'ouverture de la route du Stade municipal de Bakou Longueur totale du projet 01 km dans La Commune de Bakou, Département du Haut Nkam.*

2. Consistance des travaux.

Les travaux comprennent notamment :

Groupe 1 : travaux manuels suivant la méthode de Haute Intensité de main d'œuvre (HIMO).

- débroussaillage,
- élagage des arbres,
- Etc.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Ouverture de route ;
- Reprofilage compactage
- la prise en compte de la protection de l'environnement
- Etc.

3 - Délai d'exécution.

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4 - Allotissement.

Les travaux sont constitués en un seul lot:

5-Coût prévisionnel.

- Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 10 000 000 (Dix millions) Francs CFA.

6-Participation et origine.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

7-Financement.

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2021.

8-Cautionnement provisoire.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 200 000 (**deux cent mille**) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9-Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bakou dès publication du présent avis.

10-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Bakou sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette des Finances de BAKOU) d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille)** francs CFA

11-Remise des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bakou , au plus tard le **12 MAI 2021 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09 /AONO/SG/CBKOU/CIPM/21 _____

**Pour les travaux d'ouverture de la route du Stade municipal de Bakou Longueur totale du projet 01 km dans La Commune de Bakou, Département du Haut Nkam
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

12-Recevabilité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

NB : TOUTE OFFRE PRESENTÉE APRES L'HEURE FIXÉE NE SERA PAS OUVERTE ET SERA RETOURNÉE AU SOUMISSIONNAIRE.

13 - Ouverture des plis.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 2 MAI 2022 à **12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Mairie de Bakou.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Les Soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14 - Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission au terme de l'ouverture des Offres,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Note technique inférieure à 70%
- absence d'une pièce administrative et non régularisée dans 48 H
- Entreprise faisant partie de la liste du MINMAP suspendue de la commande publique

2. Critères essentiels.

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Visite du site ;
- Présentation de l'offre

15 Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP

après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les quinze (15) jours ouvrables qui suivent, et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16-Durée de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17-Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bakou dès publication du présent avis.

22 AVR 2021

Fait à Bakou, le 19 AVR 2021.

Copie :

- PREFET HNK (pour information) ;
- ARMP/OU (pour publication et archivage);
- DDMAP/HNK (pour information) ;
- DDEPAT (pour information) ;
- Président CIPM-HNK
- DDTP-HNK (pour information) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

LE MAIRE DE BAKOU

(Autorité Contractante)

